

ALLEMAND

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT VERSION ET COURT THÈME

Christian Klein, Stéphane Pesnel

Coefficient : 3 ; **Durée** : 6 heures

Le texte de version allemande proposé cette année aux candidats dans le cadre de l'épreuve optionnelle combinée (version et court thème) était d'un bon niveau d'exigences. D'une grande variété lexicale, cet extrait du récit *Der Amokläufer* de Stefan Zweig abondait en notations subtiles combinant le registre de la spatialité et celui de la sensibilité (voire de l'hypersensibilité) : dans une narration à la première personne, il présentait en effet un personnage revenant de Calcutta à bord d'un paquebot, assailli et même oppressé tant par ses sensations (perception exacerbée du monde environnant) que par ses émotions (en partie liées à son séjour en Inde) ; le texte s'achevait sur une note apaisante, la vision d'un ciel nocturne d'une luminosité irréaliste. Face à cette richesse expressive du texte, les douze candidats qui ont composé ont fait preuve d'une indéniable combativité et ont souvent réussi avec un certain bonheur à rendre les nuances du texte, notamment grâce à une utilisation intelligente des transpositions catégorielles et grâce à un raisonnement sur la cohérence d'ensemble du texte. Le jury a ainsi pu attribuer une fois la note 18 à une copie vraiment excellente (y compris dans les quelques lignes de thème), trois fois la note 15, trois fois la note 13, deux fois la note 10 ; la note 08 a été attribuée trois fois à des copies certes globalement moins réussies, mais qui s'étaient tout de même efforcées de venir à bout de la difficulté du texte. Dans l'ensemble, si le petit texte de thème a été assez convenablement traduit, il faut tout de même reconnaître que cette partie de l'épreuve est traditionnellement la plus faible et qu'un entraînement plus soutenu à la traduction français-allemand ne serait pas contre-indiqué. Le jury n'a pas cette année de conseils de méthode particuliers à apporter et suggère aux préparateurs comme aux candidats de se reporter à ce sujet éventuellement aux rapports des sessions précédentes.